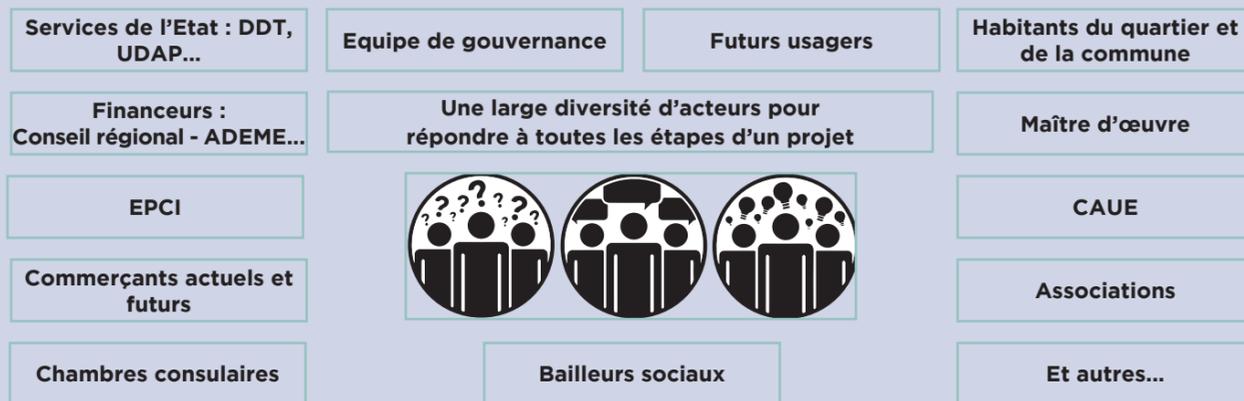


Bénéfices de la démarche

- Amélioration globale du cadre de vie
- Valorisation des atouts et des ressources des territoires
- Projet qui répond aux attentes et aux aspirations des usagers et des habitants, adhésion de la population, actrice du projet
- Projet en lien avec les différents aménagements du territoire et les quartiers existants
- Projet maîtrisé en termes d'économie et d'environnement
- Vers une labellisation Écoquartier pour des projets exemplaires

Des acteurs à associer



Qui contacter ?



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Direction Départementale des Territoires 41
Service Urbanisme et Aménagement



Courriel : ddt-sua@loir-et-cher.gouv.fr Tel : 02 54 55 76 41
Site internet : www.loir-et-cher.gouv.fr



Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de Loir-et-Cher

Courriel : contact@caue41.fr Tel : 02 54 51 56 50
Site internet : www.caue41.fr

VERS DES PROJETS DURABLES, ABORDABLES ET AGRÉABLES

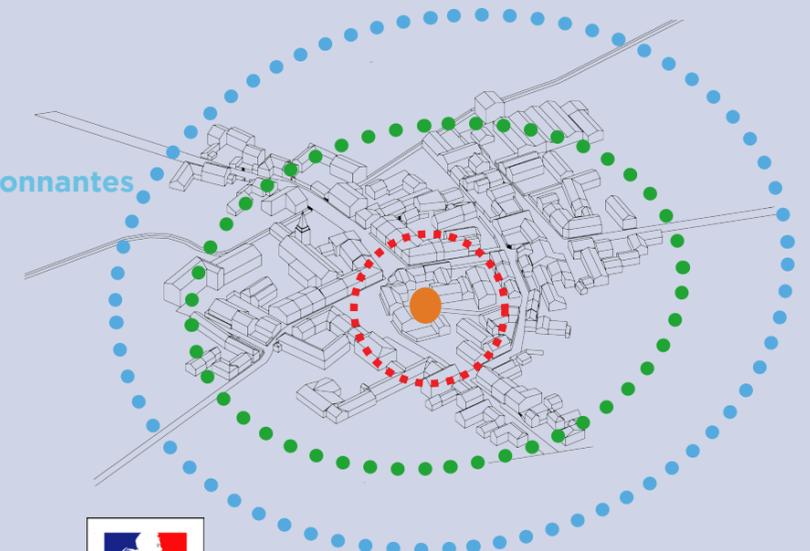
Vous avez un projet ?



Choisissez une démarche durable pour un cadre de vie de qualité

Une démarche adaptée aux différentes échelles du territoire :

- du projet
- du quartier
- de la commune/ de l'agglomération
- des communes environnantes



PRÉFET DE LOIR-ET-CHER

Une démarche vertueuse tout au long de la vie du projet

Réflexion en amont

Diagnostic

Programme

Projet

Travaux

Vie du projet

Pour un aménagement sain et de qualité

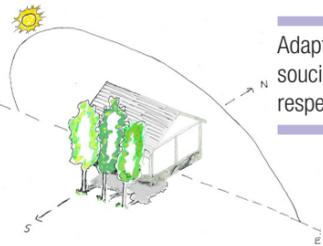
Optimiser l'existant au sein des bourgs et limiter les extensions en identifiant et privilégiant les espaces mutables : friches, locaux, logements, commerces en rez-de-chaussée, ...

Prendre en compte la santé et la qualité de l'air : bruit (matériaux de voirie et des bâtiments...), végétaux non allergènes, prescriptions environnementales, prise en compte des nuisances olfactives, lumineuses...

Préserver les éléments identitaires en prenant en compte l'histoire du bourg, son attrait, ses atouts, l'identité du quartier existant et futur...



Adapter le bâti aux besoins dans un souci de qualité architecturale et dans le respect des évolutions réglementaires.



Des outils

Les documents cadres (PLUi, SCoT, PLH, PADD, PDU...).

Des visites de site d'autres bourgs, d'autres régions.

Des ateliers de concertation avec les citoyens.

Des outils à mobiliser : DPU, arrêtés de péril, linéaire commercial...

Des conférences, ateliers participatifs, des guides à diffuser, des rencontres intergénérationnelles...

Des outils financiers.

Réfléchir au lien social et à la mixité

Faciliter l'implantation des services et des commerces en centre-bourg en lien avec les activités locales.

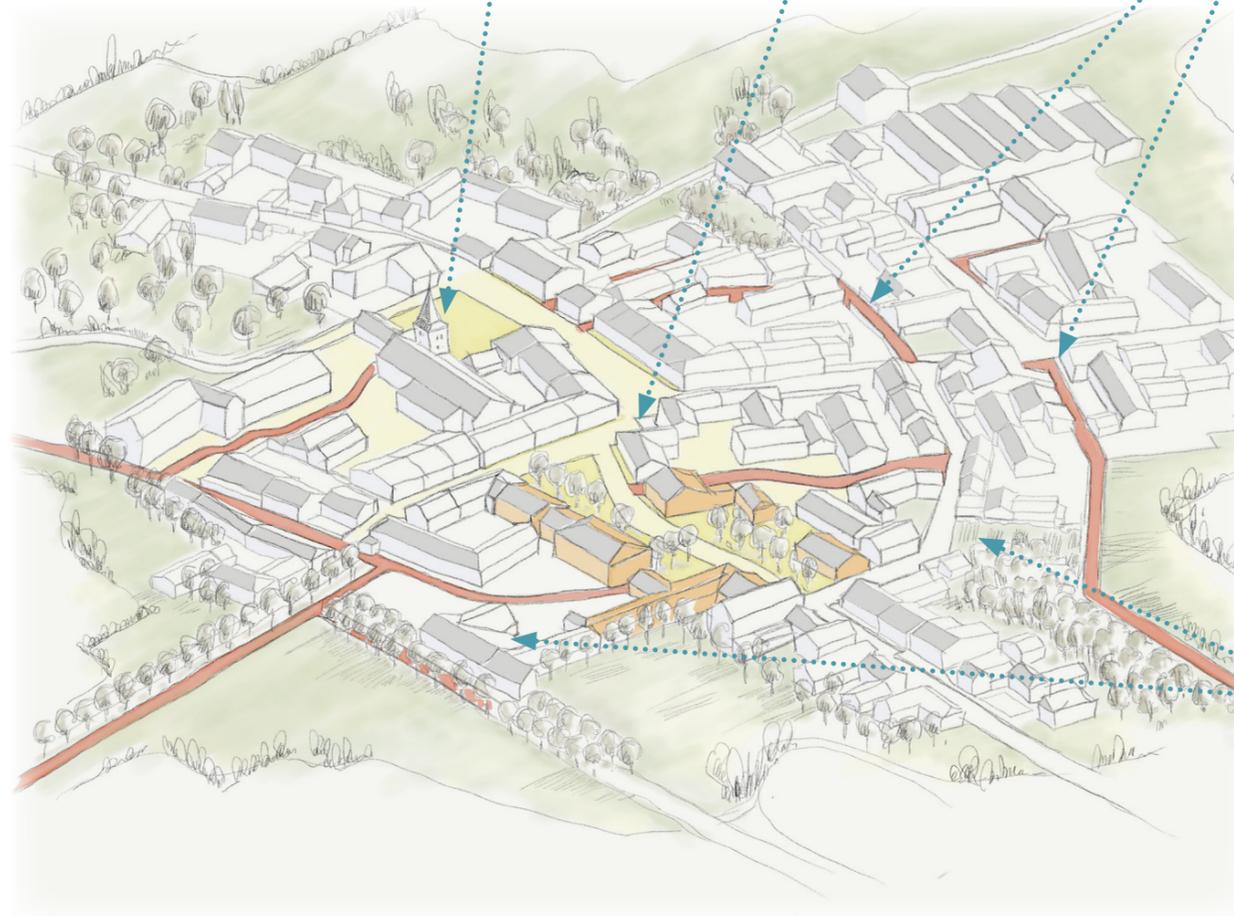
Privilégier le lien avec l'activité agricole en prévoyant des espaces de vente, des halles (circuits de proximité...)

Favoriser le lien social en recréant des espaces partagés : placettes, terrasses...

Améliorer l'espace public, l'accessibilité en travaillant les ambiances.

Mutualiser : les locaux (buanderies, gîtes,...) et les espaces (jardins, stationnements...).

Concevoir des logements adaptés aux jeunes, aux familles mono-parentales, aux seniors,...



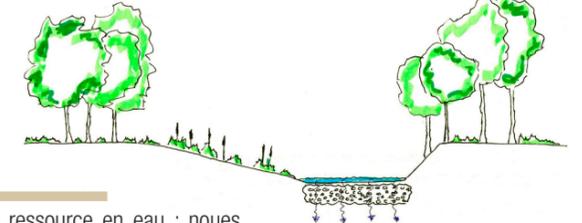
Quelle mobilité et quels déplacements ?

Gérer la circulation pour un usage «apaisé» de la voirie.
Gérer les déplacements avec les services extérieurs de transport.

Réfléchir à la réalisation des espaces de covoiturage.

Favoriser les déplacements doux entre les espaces publics. Créer ou réhabiliter les chemins, ruelles et venelles.

Mobiliser durablement les ressources locales



Bien gérer la ressource en eau : noues, infiltrations, récupérateurs, éducation aux bons gestes...

Valoriser les ressources locales biosourcées : bois, paille...

Favoriser les énergies renouvelables, les réseaux de chaleur, les chaufferies collectives, les toitures photovoltaïques...

Protéger et valoriser la biodiversité

Préserver la biodiversité en favorisant les continuités écologiques, en développant le zéro-pesticide, en installant des ruches, en préservant des prairies...

Préserver les trames vertes et bleues, les zones humides, les zones inondables.

Utiliser des essences champêtres adaptées au territoire et au changement climatique.